

le 15 novembre 2016

**CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Départemental**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 DASES 414 G** : subvention d'un montant de 10 000 euros pour l'association « Comme les autres » (3e) qui agit dans le domaine des loisirs

**M. Bernard JOMIER, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, propose l'attribution d'une subvention à l'association « Comme les autres » ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association « Comme les autres » (3è), dossier 2016\_08275, simpa : 83701, au titre de l'année 2016.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur la rubrique 52, chapitre 65, nature 6574, ligne DF34007 du budget de fonctionnement de l'année 2016 du Département de Paris et de l'année suivante sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**